



AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné que le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes : DM2025-9012 et DM2026-9005, au règlement de Zonage 2018-007, lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 mai 2026, à 19h00, à l'Hôtel de Ville de Wentworth, situé au 175, chemin Louisa à Wentworth.

DM2025-9012

Propriété : chemin Carrière (Lot # 4 875 434)

Pour permettre la construction d'un garage à 2,5 mètres de la ligne avant plutôt que 10 mètres et à 3,5 mètres de la ligne arrière plutôt que 4,5 mètres (Règlement de Zonage 2018-007, articles 69, 78 alinéas 3) et 4) et grilles).

DM2026-9005

Propriété : 334 chemin du Lac Louisa Nord (Lot # 6 466 706)

Pour permettre la construction d'un garage qui excède la hauteur du bâtiment principal. (Règlement de Zonage 2018-007, article 77 alinéa 4)

Pour plus de précision concernant cette demande de dérogation mineure, visitez le site internet www.wentworth.ca à l'onglet [Services, Urbanisme et environnement, Consultation publique et Dérogation mineure](#).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil sur ces demandes.

Donné à Wentworth le 17 avril 2026.

Natalie Black
Directrice générale et greffière-trésorière